► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centresbourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité!

▶ Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément à la règlementation en vigueur, en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine: dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

▶ Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Hauts-de-France 268. boulevard Clémenceau 59700 Marcq-en-Barœul 03 20 82 79 67 hautsdefrance@fondation-patrimoine.org www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur 🚯 🗹 😈 🛗



COMMUNE DE PRÉMESQUES

Place Jean-Baptiste Lebas 59840 Premesques 03 20 08 82 10 mairie@premesque.fr https://premesques.fr/





▶ Je donne!

Pour la restauration du

patrimoine communal de Prémesques

Nord



▶ Participez à la sauvegarde du patrimoine singulier de Prémesques!

◆ ◆ LE PROJET : RESTAURER LE CLOCHER ROSE ET LES MONUMENTS DE PRÉMESQUES

Soutenez la restauration du patrimoine emblématique de Prémesques, au cœur des Hauts-de-France, La commune s'engage pour préserver plusieurs éléments historiques majeurs : le clocher distinctif de l'église Saint-Laurent, les deux statues qui en gardent l'entrée, ainsi que le monument aux morts rendant hommage aux soldats de la Première Guerre mondiale.

Les travaux visent à repeindre le clocher, à remplacer l'horloge, à réparer la cloche du glas endommagée par la foudre en 2024, à installer un dispositif anti-pigeons et à nettoyer et repeindre les statues extérieures. Le monument aux morts sera lui aussi restauré avec soin.

Grâce à vos dons, ces lieux de mémoire et de vie pourront continuer à transmettre leur histoire.

♦ ♦ UNE ORIENTATION MYSTÉRIEUSE ET UNE MÉMOIRE LOCALE À PRÉSERVER

Selon une tradition orale locale, le clocher rose de l'église Saint-Laurent aurait été orienté de manière à être visible depuis le château du comte d'Hespel. Si cette anecdote reste non vérifiée, elle reflète l'attachement profond des habitants à leur patrimoine.

L'église, reconstruite après 1918 et inaugurée en 1928, se distingue par son architecture singulière et son clocher coloré, devenu emblématique de Prémesques.

Le monument aux morts situé à proximité rend hommage aux soldats de la commune tombés pendant la Grande Guerre et porte les armes de la famille De Nouvelles. anciens seigneurs du village.

♦ ♦ UNE COMMUNE MOBILISÉE POUR PATRIMOINE LOCAL

La commune de Prémesques porte ce projet de restauration avec détermination. Soucieuse transmettre son patrimoine dans les meilleures conditions. l'équipe municipale coordonne les actions de sauvegarde avec des artisans spécialisés. Plusieurs métiers seront mobilisés afin d'assurer un chantier respectueux de l'histoire et de l'authenticité des lieux. L'église Saint-Laurent restera au cœur de la vie locale en continuant d'accueillir cérémonies religieuses, concerts de gospel ou de chorales. Votre contribution est essentielle!

Montant des travaux	23 400 € HT
Objectif de collecte	23 000 €
Début des travaux	Septembre 2025







▶ Bulletin de don

Oui, je fais un don pour aider la restauration du patrimoine communal de Prémesques

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/103556 ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine. Hauts-de-France, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine patrimoine communal de Prémesques

Le montant de mon don est de

$\square80 \bullet \ \square150 \bullet \ \square250 \bullet$	□500€ □€
Raison sociale*:	
Forme juridique*:	SIREN* :
Nom:	
Adresse :	
	Code postal :
Ville :	Pays :
E-mail:	

▶ Je bénéficie d'une réduction d'impôt						
Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €		
Coût réel après réduction de l' impôt sur le revenu	20 € 38 € 63 € 125 € Réduction d'impôt de 75% du don, dans la limite de 1 000 € par an et de 66% au-delà.					
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 € 38 € 63 € 125 Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteint lorsque le don est de 66 666 €).					
Coût réel après réduction de l' impôt sur les sociétés	jusqu'à 2 M de 20 000	€ et de 40 % € ou 5‰ du	100 € 0 % du mont % au-delà, da chiffre d'aff imite est plu	ns la limite aires HT		

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

^{*}Informations obligatoires pour les entreprises